« Instruments d'iniquité » parce que « membres du Corps du Péché », devenons « instruments de justice », de la nature divine, parce que désormais « membres » du « Corps du Christ ».

3. « Salaire » et « don »

On sait que, dans le monde antique, qui contractait une dette sans pouvoir la payer, devenait l'esclave de son créancier. Adam, c'est-à-dire l'homme, tout l'homme et tout homme — saint Grégoire de Nysse a, sur cette antonomase, des pages lumineuses — Adam, donc, a « joué » et perdu. Son enjeu, c'est lui-même. Donc, nous. L'esclave n'existe plus : c'est son maître qui lui sert de volonté, de conscience, d'âme ; ce n'est plus lui qui vit, mais son maître en lui. C'est le cas du Chrétien (Gal., 2 : 20). Affranchi du péché, il est devenu l'esclave de la justice : ici, « justice », (au sens biblique de nature divine) est opposée à « péché », au sens de nature souillée. En fait, on est l'esclave du Péché pour la Mort, ou de l'Obéissance pour la Vie, c'est-à-dire pour la Justice (Rom., 6 : 16-18). Et cette Obéissance se trouve identifiée à Celui qui l'incarne, qui possède tout son être divin et humain *ad Deum*, et dont la plus essentielle nourriture est de « faire la volonté du Père ». Au cours de huit versets, Paul met en balance l' « esclavage du *Péché* » et l' « esclavage de *Dieu* », pour conclure : « Le salaire du Péché », celui que paie ce maître de maison, « c'est la Mort » — « c'est par l'envie du Diable que la Mort est entrée dans le monde » (Sagesse, 2 : 24) — le *salaire*, payé en échange du droit d'aînesse, le plat de potage dont Esaü rassasia goulûment sa grossière fringale, le Péché nous le verse sans barguigner : c'est la Mort. Tandis que «le *don* (= gratuit) de Dieu est la vie éternelle *par* Jésus-Christ, notre Seigneur » (Rom., 6 : 23). Dieu nous donne, pour rien, par amour et miséricorde purement gratuits, la vie éternelle, que nous trouvons en Jésus-Christ. Le Péché, celui qui *est* péché, en qui le Mal trouve quasiment son hypostase, paie, lui, très ponctuellement la rémunération convenable en l'occurrence. Mais Adam, dont il règle le compte, nous « endosse » son « effet ».

Comme on voit, les deux Royaumes ou Puissances (Col., 1 : 13) ont leur organisme social ou Corps, avec ses membres, avec sa tête, d'où la vie commune se répand jusqu'en la plus infime cellule, avec leur roi, agissant sur le « corps » par *son* médiateur : l'un par Jésus-Christ, Dieu qui S'est fait Homme ; l'autre par Adam, homme qui tenta de se faire dieu. Ici, règne Dieu ; là, le « Péché ». Mais ce dernier, s'il est par excellence l'Adversaire, en hébreu *Satan*, encore faut-il qu'il trouve, pour se manifester, pour pouvoir exhiber sa nature d'Antagoniste, non pas une « porte ouverte » — qu'enfoncerait-il ? — mais un mur granitique. Là, sa rage, sa force et sa ruse pourront se donner libre cours ; cette fois, il pourra se déchaîner : le jeu vaudra la chandelle ! C'est pourquoi l'Apôtre écrit : « Le Péché, je ne l'ai connu que *par* la Loi » divine ; c'est « à travers elle », presque « en » elle, que j'ai pu le discerner : il est la contre-Loi. Exemple : la concupiscence, la *libido*. La Loi me dit : « Tu ne convoiteras point ». Ici, le langage métaphorique de l'Apôtre devient inouï... si l'on estime que Paul parle en réaliste lorsqu'il s'agit du Christ, mais en poëte, en fabulateur, en Mallarmé biblique lorsqu'il s'agit du Diable. Nous n'aurions pas la folie de présenter notre interprétation comme infaillible ; loin de là. Nous disons simplement qu'elle est tout aussi légitime que l'autre. Nous croyons que saint Paul a bourré d'allusions ses Épîtres, que chaque mot